

Le mot du préfet,

Le département du Var est toujours en zone ALERTE et le virus y circule encore activement. Il nous faut rester mobilisés pour contenir la progression de l'épidémie et ne pas être confrontés à une saturation des lits de réanimation dans nos hôpitaux.

Aujourd'hui, sur 66 lits de réanimation dans le département, 62 sont déjà occupés, soit un taux d'occupation de 94 %, 7 points de plus que la semaine dernière (87 %).

Le nombre de clusters augmente aussi avec 64 répertoriés depuis le 11 mai (55 la semaine dernière) dont 22 toujours actifs.

Dans ce contexte, la prévention et le dépistage sont indispensables.

La prévention, c'est l'application stricte des gestes barrières et le port du masque systématique dans les espaces clos, quand les distances de sécurité ne peuvent pas être appliquées et dans les lieux où il est imposé.

Le dépistage massif et priorisé, a été lancé dans le Var dès la fin août, avec la mobilisation des laboratoires locaux et le soutien logistique des mairies. Aujourd'hui, 5 centres temporaires de dépistage sont toujours en fonction : 2 à Toulon, un à Bandol, un à Hyères et un à Draguignan.

Un dispositif mobile va aussi permettre d'élargir la capacité de tests et d'aller au plus près de la population. Le véhicule se positionnera ainsi sur des lieux passants comme les gares, les centres commerciaux, les marchés... il commencera son circuit dans le département par l'Université, du 13 au 16 octobre. Je remercie d'ores et déjà les maires qui ont donné leur accord pour l'accueillir.

Evence Richard, préfet du Var

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE



➔ INDICATEURS DE SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LE VAR AU 8 OCTOBRE 2020 (lien à venir vers le site de l'ARS)

	S34 17/08- 23/08	S35 24/08- 30/08	S36 31/08- 06/09	S37 07/09- 13/09	S38 14/09- 20/09	S39 21/09- 27/09	S40 * 28/09- 04/10
Nombre de tests réalisés	16 128	18 240	18 389	19 443	19 411	13 874	13 172
Nombre de tests positifs	595	773	834	866	796	634	630
Taux de positivité	3,70 %	4,20 %	4,50 %	4,50 %	4,10 %	4,60 %	4,80 %
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	55,4	71,8	78	80,6	74,1	59	59

*** chiffres en cours de consolidation**

⇒ INDICATEURS SANITAIRES

- **Nombre de décès** en établissement de santé : 161 (+3*)
- File active des **patients hospitalisés en unité conventionnelle** : 34 (+9*)
- File active des **patients hospitalisés en réanimation** : 15 (+2*)

* point du 02/10/2020

⇒ CLUSTERS

Le nombre de clusters 64 depuis le 11 mai 2020 dont 22 actifs



Retrouvez le point de situation hebdomadaire d Covid-19 e l'ARS pour la région PACA sur : www.paca.ars.sante.fr

MESURES DANS LE VAR



⇒ OÙ SE FAIRE DÉPISTER DANS LE VAR ?

5 centres de dépistages temporaires et un centre mobile dans le Var



Face à la circulation active du virus dans le département, le préfet a autorisé par arrêté préfectoral, la mise en place de centres de prélèvements temporaires, en concertation avec les maires et les autorités sanitaires et en lien avec les laboratoires locaux :

TOULON :

- Chalets place de la liberté à Toulon - laboratoire Cerballiance
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h
- Chalets place Émile Claude (marché du Mourillon) à Toulon - laboratoire Bioestérel
Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h et le samedi de 8h à 10h

BANDOL:

- Salle Caroline Croso située au centre municipal des jeunes dans l'espace nautique du port de Bandol, - laboratoire Biolittoral
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 11h et de 13h à 15h jusqu'au 31 octobre.

HYERES:

- Espace de la Villette (près de l'Espace 3000), chemin des Narlettes - laboratoire Bioestérel
Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h et le samedi de 9h à 11h jusqu'au 31 octobre

DRAGUIGNAN:

- Salle Malraux, Complexe Saint-Exupéry, 23 bd Albert Robinson - laboratoire Biolittoral
Ouvert du lundi au samedi, de 10h à 13h - jusqu'au 31 octobre

UN DISPOSITIF MOBILE s'ajoute désormais à ces centres temporaires pour permettre d'élargir la capacité de tests et d'atteindre des publics moins susceptibles de se faire dépister. Piloté par l'ARS et porté par le centre hospitalier intercommunal Toulon / La Seyne-sur-Mer (CHITS) ce dispositif a pour partenaire la caisse primaire d'assurance maladie et l'association des maires du Var.

Avec l'appui technique des communes concernées, le camion de dépistage se positionnera sur des lieux de concentration de passage du public (gares, centres commerciaux, marchés...) les quartiers prioritaires, l'université...

Le premier site concerné sera à l'université de Toulon, site de La Garde, du 13 au 16 octobre de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Le site www.sante.fr recense tous les centres de dépistage en France, avec la possibilité d'activer la géolocalisation pour trouver celui qui est le plus près de chez soi. Pour être dirigé directement sur le département du Var, ouvrez : www.sante.fr

AIDES AUX ENTREPRISES

Une adresse pour les entreprises face à la crise
sanitaire : paca.ud83.direction@direccte.gouv.fr



➔ Le gouvernement renforce les mesures d'aides aux entreprises impactées par les nouvelles restrictions d'accueil du public.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/3jAF93Z>



➔ Prise en charge à 100% de l'activité partielle par l'État pour les entreprises de l'événementiel, de la culture, des opérateurs de voyage et de séjour et du sport.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/3d2QreQ>



➔ **Rappel** : Le nouveau **protocole national** pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de coronavirus a été mis à jour. Il rend systématique le port du masque dans les espaces partagés et clos.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/3njrGzM>

INFORMATIONS PRATIQUES




➔ PORT DU MASQUE


Le préfet du Var prolonge jusqu'au 15 octobre 2020 tous les arrêtés qui rendent le port du masque obligatoire dans les communes les plus densément peuplées de la métropole Toulon Provence méditerranée ainsi que dans les communes du Golfe de Saint-Tropez .


Retrouvez tous les arrêtés sur : www.var.gouv.fr

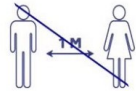
INFORMATION #COVID19

Pour savoir quand porter le masque, adoptez la règle A-B-C-D

 Quand on est une personne **À RISQUE** face à la COVID-19

 Dans les lieux **BONDÉS**

 Dans les lieux **CLOS**

 Quand la **DISTANCIATION PHYSIQUE** ne peut pas être respectée

INFORMATION #COVID19

Bien porter le masque



Face au COVID-19, chacun doit se protéger et protéger les autres

Toutes les informations sur le Coronavirus et la situation en France : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Un numéro vert répond en permanence à vos questions, 24h/24, 7j/7 : 0 800 130 000

Un numéro vert d'information en PACA a été mis en place par l'ARS (Agence régionale de Santé) 7i/7, de 9h à 19h : 0 800 730 087

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

-  Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
-  Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
-  Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
-  Éviter de se toucher le visage
-  Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
-  Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

INFORMATION COVID-19 // www.var.gouv.fr

Cette lettre est une publication de la Préfecture du Var

Directeur de publication : Evence Richard, préfet du Var

Conception : Service de la communication interministérielle de l'État en département (SCIED83)